

BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU

RECENSEMENT



OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

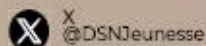
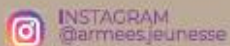
- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



+ d'infos ici



**VOUS VENEZ DE VOUS
FAIRE RECENSER ?**

1: téléchargez l'application via votre play-store!

2: attendez de recevoir sur votre adresse mail renseignée en mairie, le message d'invitation (entre 1 et 4 mois) pour créer votre compte personnel sur l'application et commencer votre parcours!

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **DÉFENSE+**

